

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

RAPPORTEUR : O. DUPUY

Délibération n° 2025-073

L'an Deux Mille vingt-cinq, le lundi 14 avril à 18H00,

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise se sont réunis à Creysse au nombre de 53, 55, 54, 52 puis 51 en vertu de l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 8 avril 2025.

PRÉSIDENCE DE SÉANCE : Monsieur Frédéric DELMARÈS

ÉTAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs Jonathan PRIOLEAUD(1), Jean-Jacques CHAPELLET, Olivier DUPUY, Thierry AUROY-PEYTOU, Alain CASTANG, Serge PRADIER, Pascal DELTEIL, Christophe GAUTHIER, Roland FRAY, Cyril GOUBIE, Fatiha BANCAL, Christian BORDENAVE, Jean-Pierre CAZES, Sylvie LE COQ (remplace Sébastien BOURDIN), Pascal LIABASTE, René VISENTINI, Jean-François JEANTE(2), Jean-Claude PORTOLAN, Michelle DORANGE, Michaël DESTOMBES, Pascal PRÉVOT, Julie TÉJÉRIZO, Fabien RUET, Jean-Claude BONNAMY, Michel TERREAUX, Maryse ROCHE, Jean-Louis INTROVIGNE (remplace Francis BLONDIN), Catherine LAROCHE, Jean-Pierre FAURE, Christophe DAVID-BORDIER, Patrick VERGNOL, Marie-Claire BREMOND (remplace Didier GOUZE), Michel DELFIEUX, Christine FRANÇOIS, Philippe PUYPONCHET, Florence MALGAT, Luc MAMMES, Jacqueline SIMONNET, Marie-Lise POTRON, Marjorie MOLLETON, Marie-Hélène SCOTTI, Georges BASSI, Anthony CASTAING, Gérald TRAPY, Marion SERRA OGBONNA, Emmanuel GUICHARD(3), Cédric LOUGRAT, Hélène LEHMANN(4), Joaquina WEINBERG, Catherine ARNOUILH, Joëlle ISUS, Lionel LACOMBE, Catherine TAVEAU, Philippe GRÉGOIRE.

ÉTAIENT ABSENTS (avec procuration) :

Marc LÉTURGIE a donné pouvoir à Frédéric DELMARÈS
Jean-Louis DESSALLES a donné pouvoir à Emmanuel GUICHARD jusqu'au vote du dossier n°3 (départ d'Emmanuel GUICHARD)
Arnaud DELAIR a donné pouvoir à Pascal DELTEIL
Jean-François JEANTE a donné pouvoir à Jean-Jacques CHAPELLET à son départ
Jean-Michel DREUIL a donné pouvoir à Roland FRAY
Laurence ROUAN a donné pouvoir à Jonathan PRIOLEAUD jusqu'au vote du dossier n°3 (départ de Jonathan PRIOLEAUD)
Joël KERDRAON a donné pouvoir à Marie-Hélène SCOTTI
Didier CAPURON a donné pouvoir à Jean-Pierre FAURE
Éric PROLA a donné pouvoir à Christophe DAVID-BORDIER
Hélène LEHMANN a donné pouvoir à Fabien RUET à son départ
Alain BANQUET a donné pouvoir à Christian BORDENAVE

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Josie BAYLE, Marie-Claude ANDRIEUX, Stéphane FRADIN, Adib BENFEDDOUL, Céline BRACCO, Paul FAUVEL, Corinne GONDONNEAU, Stéphane LE BERRE.

(1){3} parti après le vote du dossier n°3 « Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'aménagement de la Place République »

(2) parti avant le vote du dossier n°1 « Délibération portant sur le choix du délégataire et approuvant le contrat et ses annexes - convention de DSP relative à la gestion et l'exploitation du centre événementiel de Bergerac »

(4) partie après le vote du dossier n°13 « Subvention 2025 à l'association mission locale pour le P.L.I.E. et les clauses sociales d'insertion commune de Bergerac »

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Michaël DESTOMBES

**EPIC QUAI CYRANO – CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS CAB/EPIC QUAI CYRANO –
AVENANT**

Par délibération n°2023-222 en date du 13 décembre 2023, il a été décidé de créer un Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC), dénommé « QUAI CYRANO » pour la gestion de l'Office de tourisme communautaire.

DÉCISION :

Adopté par 49 voix pour et 11 non-participations

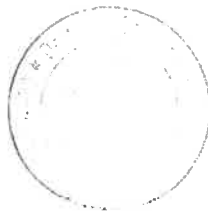
Les membres du comité de Direction de l'EPIC Quai Cyrano ne prennent pas part au vote :

Titulaires : Frédéric DELMARÈS, Roland FRAY, Pascal PRÉVOT, Anthony CASTAING, Michelle DORANGE

Suppléants : Jean-Jacques CHAPELLET, Cyril GOUBIE, Fabien RUET, Jean-Claude BONNAMY, Lionel LACOMBE, Cédric LOUGRAT

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits à Creysse ce lundi 14 avril 2025.

Cette présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois, à compter des formalités de publication électronique et de transmission en Préfecture.



Le Président du Conseil Communautaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Delmarès'.

Frédéric DELMARÈS